

50 participants - pluridisciplinaire

Théâtre de
Charenton (94)

19h / 22h

Ouverture des débats : Eric FAVEREAU – Journaliste Libération ; Maylis BESSERIE – Productrice France Culture ; Véronique FOURNIER – Directrice Centre d'éthique clinique Cochin
Avec la participation de : Jean de KERVASDOUE – Responsable du département économie de la santé au CNAM, Paris ; Daniel CARRE – Représentant des usagers de santé et du CISS ; François FONDART – Président de l'UNAF
Conclusion : Etienne CANIARD – Président de la Mutualité Française

Cas :

Femme de 78 ans qui vit en EHPAD depuis l'âge de 65 ans (décès du mari et troubles de la mémoire). Aggravation continue des troubles. A l'âge de 70 ans, il est demandé à sa fille unique de prendre la décision ou non de lui poser une sonde d'alimentation, elle accepte mais cela dure 8 ans. Acharnement thérapeutique + gros problèmes financiers => Interruption du traitement ?

Jean de KERVASDOUE : « Les vieux et l'argent : Vrais problèmes et lieux communs »

- En 40 ans, on a gagné 10 ans d'espérance de vie
- Le nombre de mois moyen de dépendance est passé de 12 à 9
- Forte demande de lieux pour la prise en charge des personnes dépendantes (+83 ans)
- + le cas est grave, + la tarification est élevée.
- Le vieillissement de la population n'est pas la cause de l'augmentation du coût de la santé, l'augmentation est due à la dépendance.
- Constat : augmentation du patrimoine en 2020 des +85 ans (personnes dépendantes).

Daniel CARRE : Le coût du vieillissement, un poids financier pour les familles

- Coût des prothèses (vue, ouïe, dents ...)
- Coût proportionnel à la dépendance (portage de repas, auxiliaire de vie ...)
- Coût moyen mensuel EHPAD : 3000 euros
- Coût moindre à domicile grâce aux aidants familiaux mais ils sont vulnérables et peuvent succomber avant l'aidé.
- Aide APA (suite à évaluation) entre 500 et 1200 euros.

3 réponses possibles :

- Economie des gens et leur patrimoine (mais beaucoup de personnes dépendantes n'ont pas de patrimoine pour faire face à ces dépenses).
- Assurance dépendance à fond perdu
- Solidarité : mutualiser les coûts => 5^{ème} risque (cf Allemagne)

François FONDART : Faire face au coût de la dépendance

- 98% des PA souhaitent rester à domicile, mais ce n'est pas toujours possible financièrement.
- Avec la décentralisation de l'APA, hausse de 15% à la charge des départements.
- Solution proposée par l'UNAF : que la CSG des retraités soit au même niveau que celle des actifs.
- Inégalités territoriales : pour les départements, certains sont pauvres (ex : Creuse) => coût insurmontable. Pour les EHPAD : province 1800 euros / mois vs 3000 à 4000 euros / mois en ville. Différence de prix liée notamment aux subventions accordées par les départements.
- 800 000 personnes mises sous tutelle (dont 400 000 familiales), 50% restant géré par des associations.
- Proposition : Nationalisation de l'APA (via la CNSA) pour pallier aux inégalités.

Etienne CANIARD : Propositions

Pas assez d'anticipation de la perte d'autonomie, il faut organiser la réponse. La prévention ne fait pas baisser les coûts de la perte d'autonomie. L'assurance n'est envisageable que pour ceux qui en ont les moyens. Idée de nationalisation de l'APA, taxation sur succession. Tutelles : protection + des biens que de la personne. Trouver des solutions alliant aide collective et aide naturelle (famille).